



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Risques des adjuvants aluminium dans les vaccins

Question écrite n° 34026

Texte de la question

Mme Aina Kuric attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les risques d'utilisation de l'adjuvant aluminium dans les vaccins obligatoires. Aujourd'hui, alors qu'un vaccin contre la covid-19 est en cours d'élaboration et que les Français se font vacciner contre la grippe saisonnière, les deux tiers des vaccins utilisent l'adjuvant aluminium. Or de nombreuses études scientifiques ont pu démontrer la toxicité de l'aluminium sur l'homme et cet adjuvant pourrait être à l'origine d'effets indésirables graves et notamment être responsables de la « myofasciite à macrophages ». L'Académie de médecine reconnaît depuis 2012 que les sels d'aluminium migrent dans l'organisme pour atteindre le cerveau et les travaux des professeurs Gherardi et Authier démontrent précisément le lien entre les vaccinations avec adjuvant aluminium et les personnes malades de myofasciite à macrophages. Les juridictions françaises ont elles-mêmes reconnu à plusieurs reprises les liens entre cette maladie et la vaccination. De plus, selon le professeur Exley, spécialiste international de la toxicité de l'aluminium, de nombreuses autres maladies pourraient être imputables à cet adjuvant : maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, maladie de Crohn ou encore sarcoïdose. Les nombreuses recherches scientifiques mettant en cause l'aluminium vaccinal sont probantes et exigent au titre du principe de précaution que le Gouvernement s'y intéresse afin de restaurer la confiance de la population dans la vaccination. Ainsi, elle souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre au nom du principe de précaution afin de lever les inquiétudes des Français.

Texte de la réponse

Dans un contexte d'une possible perte de confiance envers la vaccination, il est primordial de donner les meilleures assurances de sécurité des vaccins dans l'intérêt de la population. Ainsi, le ministre des solidarités de la santé est particulièrement attentif à la nature des adjuvants utilisés dans la fabrication des vaccins, en particulier les sels d'aluminium. Ceux-ci sont en effet à l'origine d'une polémique sur leur éventuelle implication dans la survenue de pathologies graves comme la myofasciite à macrophages. Dès 2012, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé et l'Institut de veille sanitaire ont été saisis afin de faire un état des lieux sur les effets sanitaires, connus ou suspectés, des adjuvants à base d'aluminium entrant dans la composition des vaccins et sur l'apport des adjuvants dans la composition vaccinale. Si les agences ont pu reconnaître que les vaccins à base d'aluminium sont à l'origine d'une lésion focale au niveau du point d'injection, qui constitue la myofasciite à macrophages dont la réalité n'est pas remise en question, l'expertise scientifique disponible à ce jour n'apporte toutefois pas d'arguments pour une atteinte systémique secondaire responsable d'un syndrome clinique identifié. Par ailleurs, selon la nature de l'antigène vaccinal, les adjuvants sont parfois indispensables pour obtenir ou améliorer la réponse immunitaire et ainsi protéger individuellement et collectivement les Français de maladies infectieuses aux conséquences importantes en termes de morbidité et de mortalité.

Données clés

Auteur : [Mme Aina Kuric](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34026

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 novembre 2020](#), page 8154

Réponse publiée au JO le : [23 novembre 2021](#), page 8472